

Conditions Générales de Réservation

La direction vous invite à lire attentivement l'intégralité des présentes conditions générales de vente. La demande de réservation d'un séjour implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de réservation suivantes :

TARIFS

Les prix indiqués sur notre brochure tarifaire et sur notre site Internet (www.campingrelaisduleman.com) sont exprimés en euros TVA incluse mais taxe de séjour non comprise . L'accès à la piscine et aux animations sont inclus dans nos tarifs.

RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING, D'UN MOBIL HOME OU D'UN CHALET

La réservation d'un emplacement de camping, d'un mobil home ou d'un chalet est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers. Seules les personnes inscrites sur le formulaire de demande de réservation sont autorisées à occuper l'emplacement ou la location pendant le séjour.

– Les personnes mineures ne sont admises à séjourner sur le camping que si elles sont accompagnées d'un au moins de leurs parents ou d'une personne majeure qui en assumera la responsabilité. Dans le cas où le camping autoriserait le séjour d'une personne mineure seule, une décharge parentale, signée et accompagnée d'une copie de la pièce d'identité sera réclamée à l'arrivée.

DEMANDE DE RÉSERVATION PAR COURRIER (FORMULAIRE)

La demande de réservation sera effective après réception, par la direction :

- du bulletin de réservation dûment rempli et signé par le client,
- lu et accepté les conditions générales de réservation,
- du règlement de l'acompte 30 % du montant total du séjour et les frais de réservation non déductible et non remboursable et facultativement de l'assurance annulation

DEMANDE DE RÉSERVATION PAR INTERNET

La demande de réservation sera effective après avoir :

- dûment rempli le formulaire de demande de réservation en ligne,
- lu et accepté les conditions générales de réservation,
- validé le règlement de l'acompte (30% du montant total du séjour) et des frais de réservation

CONFIRMATION DE LA DEMANDE DE RÉSERVATION

La réservation deviendra définitive après confirmation par écrit (courrier ou e-mail), de la direction de la disponibilité du séjour.

MOYENS DE PAIEMENT

La direction accepte les moyens de paiement suivants :

Virement bancaire, chèque établi à l'ordre du « Camping Relais du Léman » chèques ANCV (le titulaire du chèque ANCV doit être la même personne qui effectue la réservation ou l'un des participants au séjour), paiement en ligne, et carte bancaire en été exclusivement

RETRACTATION

Conformément à l'article L221-28-12° du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations d'hébergements dans notre domaine d'activité.

ANNULATION DE SEJOUR

Assurance annulation (conditions et procédure disponibles sur demande ou sur www.relaisduleman.com)

EMPLACEMENT DE CAMPING

La direction n'autorise pas plus de 6 personnes et 1 véhicule par emplacement. Un bébé est considéré comme une personne.

–Tout véhicule supplémentaire sera facturé au tarif en vigueur et stationnera sur un parking réservé à cet effet.

–Le numéro d'emplacement définitif sera attribué, par la direction, le jour d'arrivée du client.

Les enfants de – 2 ans sont gratuits. Pour valider la gratuité, la direction demandera au client, le jour de son arrivée, de présenter une pièce d'identité de l'enfant.

RÈGLEMENT DU SOLDE

Le client devra régler le solde intégral de son séjour, convenu et restant dû, le jour de son arrivée. A défaut de quoi, sa réservation sera considérée comme nulle et la direction disposera librement de l'emplacement. L'acompte et les frais de réservation versés, au moment de la réservation, resteront acquis et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, réduction ou report.

ARRIVÉE ET DÉPART

L'emplacement sera disponible à partir de 14h00 (heure d'arrivée maxi. 19h correspondant à la fermeture de la réception) et devra être libéré le jour du départ avant 12h00. Tout dépassement de cet horaire, entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

RETARD OU ARRIVÉE DIFFÉRÉE

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client devra prévenir la direction, par téléphone ou par écrit (e-mail). A défaut de quoi, la direction disposera librement de l'emplacement le lendemain du jour d'arrivée mentionné sur le contrat. Les nuits et les prestations non consommées au titre du retard ou d'une arrivée différée resteront dues et ne donneront lieu à aucun remboursement, réduction ou report et le règlement intégral des prestations demeure exigée.

CAUTION BADGE

La direction demandera au client, le jour de son arrivée, de verser une caution de 30 euros pour le badge d'entrée. Cette caution lui sera restituée après la remise du badge en main propre à la direction.

LOCATION (mobil home et chalet)

Le numéro du mobil home ou du chalet définitif sera attribué, par la direction, le jour d'arrivée du client.

- La direction se réserve le droit de refuser l'accès à la location à un client qui se présentera avec un nombre de personnes supérieur à la capacité d'accueil autorisée.
- Un bébé est considéré comme une personne.
- Toutes installations (tente, etc.) à coté de la location sont interdites.

- La direction n'autorise pas plus d'un véhicule par location.

Tout véhicule supplémentaire sera facturé au tarif en vigueur et stationnera sur un parking réservé à cet effet.

RÈGLEMENT DU SOLDE

Le client devra régler le solde intégral de son séjour, convenu et restant dû, 30 jours avant la date d'arrivée mentionnée sur le contrat.

ARRIVÉE ET DÉPART

La location sera disponible à partir de 15h00 (heure d'arrivée maxi 19h30 correspondant à la fermeture de la réception) et devra être libérée le jour du départ avant 10h00.

RETARD OU ARRIVÉE DIFFÉRÉE

En cas d'arrivée tardive ou différée par rapport à la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, le client devra prévenir la direction, par téléphone ou par écrit (e-mail), au plus tard avant 14h de la date d'arrivée mentionnée sur le contrat. Les nuits et les prestations non consommées au titre du retard ou d'une arrivée différée resteront dues et ne donneront lieu à aucun remboursement, réduction ou report.

GARANTIE ANNULATION

La garantie annulation est facultative et doit être souscrite lors du règlement de l'acompte.

CAUTION LOCATION

La direction demandera au client, le jour de son arrivée, de verser une caution d'un montant total de 250 euros et une caution

ménage de 80 €. Ces cautions lui seront restituée après l'état des lieux de sortie, effectué par la direction, à la condition, d'une part qu'aucune dégradation ne soit constatée et qu'aucun matériel ni équipement ne soit détérioré ou manquant, et, d'autre part que la location soit dans un état de propreté convenable. A défaut de quoi, les cautions resteront acquises à la direction pour la remise en état des lieux.

ANIMAUX

Les animaux vaccinés sont acceptés et doivent être tenus en laisse . En aucun cas il resteront seuls dans le locatif. Le forfait ménage devient obligatoire lors de présence de chiens dans le locatif

PISCINE

L'accès à la piscine est strictement réservé aux clients du camping. Les shorts longs, les bermudas et les caleçons sont interdits dans les piscines. Seuls les boxers et les slips de bain sont autorisés. Accès interdit aux chiens

VISITEURS

Tout visiteur devra obligatoirement se présenter à la réception pour s'acquitter d'un droit d'entrée et d'une autorisation de stationner. A défaut de quoi, le droit d'entrée sera facturé automatiquement sur le séjour du client qui invite. Les visiteurs sont autorisées de 10h00 à 22h00 et sont tenus de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping

SECURITE

Les chiens de 1re et 2e catégories au sens de la législation en vigueur au jour de la réservation sont interdits.

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ CIVILE

Il appartient au client de contracter toutes assurances auprès d'une compagnie de son choix pour garantir les dommages d'incendie, d'explosion, d'intempéries, de vol et d'avaries diverses survenant aux effets personnels du client et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client.

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping Relais du Léman à utiliser vos coordonnées à des fins de publicité. Vous pouvez demander l'effacement de ses données de la base de données du camping par mail à info@relaisduleman.com

ARTICLE 9 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur sous peine d'exclusion immédiate sans remboursement. Le règlement est affiché à l'entrée ou disponible sur demande à la réception.

La signature du contrat implique que le preneur a pris connaissance des conditions générales de réservation et qu'il s'engage en toute connaissance de causes. En cas de litige, le client devra saisir le service client de l'établissement afin de trouver une solution à l'amiable. En cas de désaccord, et conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, il pourra recourir gratuitement, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant, au service de médiation CM2C,

soit par mail: cm2c@cm2c.net.

soit par voie postale: CM2C 14 rue Saint Jean 75017 Paris. Téléphone: 06 09 20 48 86.

Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis au Tribunal d'Instance du lieu du camping

*CAMPING RELAIS DU LEMAN, 67 ROUTE REPINGONS 74140
MESSERY, France TEL (0033) (0)450947111 info@relaisduleman.com*

Siret 398 27 802 800012 / APE 5530 Z / N. arrêté préfectoral : 2009-646

Camping Relais du Léman 67 rte de Repingons 74140 MESSERY 04 50 94 71 11 info@relaisduleman.com WWW.campingrelaisduleman.com Siret 39827802800012 NAF 5503Z